



APPEL À PROJETS

Résidence artistique et culturelle

Récits de paysages

« La Routo : mémoires vivantes de la transhumance »

Parc naturel régional des Alpilles

Dans le cadre de l'appel à [projet Récits de Paysages en Provence-Alpes-Côte d'Azur | Ministère de la Culture](#), le Parc naturel régional des Alpilles recherche une équipe artistique pluridisciplinaire accueillie en résidences de création artistique, et de transmission auprès des publics, avec le soutien de la DRAC PACA.

En outre, des productions artistiques et restitutions sont attendues, mobilisant le soutien du LEADER Pays d'Arles (en instruction) :

- Collecte de mémoires, récits, contenus et leur valorisation
- La création de contenus sonores et podcasts
- Installations d'interprétation – La Routo sur le GR69 et ses variantes
- La valorisation culturelle via la Maison du Parc – exposition de restitution
- ...

Date limite de candidature : 16 octobre 2026

Contexte

Créé en 2007, le Parc naturel régional des Alpilles s'étend sur 50 000 hectares répartis sur 17 communes. Il est reconnu pour la richesse de ses patrimoines naturel, culturel et paysager. A travers ce classement, les élus ont souhaité inscrire l'avenir des Alpilles dans une démarche de développement économique et social durable et d'allier protection de de l'environnement et développement des activités humaines. Ainsi, la charte du Parc 2023-2038 s'articule autour de plusieurs ambitions, dont l'ambition 4 « Fédérer le territoire et valoriser ses patrimoine ».

Le territoire est fortement marqué par la pratique de la transhumance, inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, qui constitue un héritage vivant fait de savoir-faire pastoraux, de récits, de langues, de chants, de gestes et de pratiques qui continuent de façonner les paysages et l'identité des territoires traversés.

Dans ce cadre, le Parc a engagé un projet ambitieux autour du partage et de la préservation des valeurs culturelles et sociétales de la transhumance en lien avec le GR®69 La Routo®, sentier de grande randonnée qui reprend les anciennes voies de transhumance à pied entre la Provence et les Alpes. Au-delà de sa dimension touristique et paysagère, La Routo est un support privilégié pour raconter et transmettre cette culture vivante. <https://larouto.eu/carte-interactive/>

Le Parc souhaite engager une démarche artistique et culturelle ambitieuse permettant de renforcer l'appropriation de ce patrimoine par les habitants, les visiteurs et les acteurs du territoire.

Dans ce cadre, le Parc naturel régional des Alpilles lance un appel à projets pour l'accueil d'un collectif artistique pluridisciplinaire en lien avec la valorisation culturelle de **La Routo**, itinéraire européen retraçant les chemins historiques de la transhumance entre la Provence et les Alpes italiennes.

Cette résidence s'inscrit dans un partenariat associant notamment la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), la Maison de la Transhumance <https://www.transhumance.org/>, le CREDD'Oc, les collectivités locales et les structures culturelles du territoire.

La Maison du Parc est située au cœur de la commune de Saint Rémy de Provence. Elle rassemble les différents collaborateurs du Parc et offre un espace d'accueil pour les visiteurs avec plusieurs salles voutées dédiées aux expositions. Un jardin aménagé complète le site.

Objectifs de la résidence

Le présent appel vise à sélectionner un collectif d'artistes pluridisciplinaires chargé de conduire une résidence immersive de création, de transmission et de médiation autour des mémoires et des cultures du pastoralisme et de la transhumance dans les Alpilles et le Pays d'Arles.

La résidence poursuivra les objectifs suivants :

Valorisation du patrimoine culturel immatériel

- Mettre en lumière les savoir-faire, récits, pratiques et mémoires liés au pastoralisme et à la transhumance.
- Porter un regard contemporain sur le pastoralisme et ses évolutions.

Transmission et participation

- Favoriser les échanges intergénérationnels.

- Associer les habitants et plus spécifiquement les jeunes (scolaires et hors scolaires), à la création artistique.
- Valoriser les témoignages des bergers, éleveurs et acteurs du territoire.

De développer des formes innovantes de médiation culturelle :

- Développer des actions accessibles à tous les publics.
- Sensibiliser les jeunes générations à la culture pastorale.
- Favoriser l'appropriation collective du patrimoine local.

Création artistique territorialisée

- Produire une création ancrée dans les réalités humaines, culturelles et paysagères du territoire.
- Contribuer à l'identité culturelle de La Routo.
- Contribuer à la réalisation de productions culturelles destinées à être diffusées sur le territoire, plus spécifiquement de nourrir une exposition au sein de la Maison du Parc.

Territoire concerné

La résidence se déroulera sur le territoire du Parc naturel régional des Alpilles.

Durée de la résidence

La résidence est estimée à **8 semaines de présence effective sur le territoire**, réparties entre immersion et recherche, rencontres et médiation, ateliers participatifs et temps de création.

Le calendrier prévisionnel est à co-construire avec l'équipe retenue.

Publics concernés

Le projet devra associer une diversité de publics :

- Bergers et éleveurs ;
- Habitants, jeunes publics et scolaires ;
- Personnes âgées ;
- Associations locales ;
- Acteurs culturels et patrimoniaux.

Champs disciplinaires attendus

La résidence est ouverte aux collectifs pluridisciplinaires mobilisant une ou plusieurs des pratiques artistiques suivantes :

- Photographie ;
- Création sonore ;
- Podcast ;
- Arts visuels ;
- Illustration et graphisme ;
- Vidéo et cinéma documentaire ;
- Écriture, poésie et littérature ;
- Création autour de la langue provençale ;
- Musique et chant ;
- Installation artistique ;

- Design de médiation culturelle.

Les démarches associant plusieurs médiums seront particulièrement appréciées.

Attendus de la résidence

Le projet est mis en œuvre sur une période allant de décembre 2026 au premier trimestre 2028. Il est laissé aux artistes la liberté d'interpréter le présent cahier des charges.

Toutefois, le travail artistique devra intégrer le souhait du Parc de disposer à l'issue de ce projet de contenus pouvant être valorisés au sein de la Maison du Parc en fin de projet. Nous disposons de trois salles d'exposition d'un total de 80m² répartis en 3 salles 50m², 15m², 15m² dont une peut accueillir une projection.

Le Parc est également en attente d'installations artistiques et interprétatives pérennes le long de la portion du GR®69 La Routo®, traversant le territoire du Parc. Ces installations permettront d'enrichir l'expérience des randonneurs et constitueront des éléments d'attractivité et de pédagogie. Leur conception devra se faire dans le respect de la biodiversité et des paysages.

Conditions financières : Le budget total est de 32 000€, avec le soutien de la DRAC et du LEADER Pays d'Arles.

Il comprend la préparation et la mise en œuvre de la résidence, la création et réalisations artistiques (dont le matériel nécessaire), les temps de médiation auprès des différents publics, les restitutions et les droits d'auteur.

L'hébergement est compris dans ce budget. Le Parc s'engage à faciliter la recherche d'hébergement à coûts modérés.

Critères de sélection

Le jury sera composé de techniciens du Parc naturel régional des Alpilles ainsi que d'élus et de personnalités qualifiées. L'étude des candidatures se déroulera en plusieurs étapes successives, dont les candidats seront informés au fur et à mesure.

Les candidatures seront évaluées selon plusieurs critères :

- La qualité artistique de la démarche ;
- La pertinence du projet au regard des enjeux de La Routo ;
- L'expérience en médiation culturelle et participation des habitants ;
- La complémentarité des disciplines au sein du collectif ;
- La faisabilité technique et organisationnelle.

Un jury de sélection sera organisé à l'automne 2026 selon les modalités précisées par la DRAC pour l'AAP Récits de Paysage.

Dossier de candidature

L'appel à projet est ouvert aux collectifs d'artistes justifiant d'une production régulière et récente et affilier à une structure morale leur permettant de transmettre un n° de SIRET. Les candidats devront fournir :

- Un projet de résidence déclinant les propositions en réponse aux objectifs du présent appel à projet, faisant apparaître les relations entre projet artistique, public et territoire ;

- Un dossier artistique présentant un ensemble d'œuvres représentatif de la démarche de création et témoignant de son expérience dans un projet participatif avec visuels et éventuellement dossier de presse ;
- Une note de présentation avec CV faisant état du parcours artistique et/ou professionnel et références des membres du collectif d'artistes intervenants ;
- Un budget de résidence incluant les honoraires et les livrables et un calendrier prévisionnel.

Les dossiers de candidatures devront être adressés **avant le 16 octobre**, via l'appel à projet [Récits de Paysages en Provence-Alpes-Côte d'Azur | Ministère de la Culture](#)

<https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/recits-de-paysages-en-provence-alpes-cote-d-azur>

Calendrier prévisionnel

- Lancement du projet : décembre 2026
- Fin du projet : 1^{er} trimestre 2028.

Contacts Parc naturel régional des Alpilles contact@parc-alpilles.fr
Nathalie SAUTTER, Romain BLANC

ANNEXE - ATTENDUS SPECIFIQUES

Une démarche artistique et culturelle autour de La Routo, Valorisation du patrimoine vivant de la transhumance



La Routo retrace les chemins historiques de la transhumance entre la Provence et les Alpes italiennes. Véritable parcours de mémoire et de transmission, cet itinéraire participe à la valorisation de la transhumance, inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Au-delà de sa dimension touristique et paysagère, La Routo constitue un support exceptionnel pour raconter une culture vivante : celle des bergers, des éleveurs, des savoir-faire pastoraux, des chants, des récits et des traditions liés aux déplacements saisonniers des troupeaux.

Ce volet du projet vise à engager une démarche artistique et culturelle innovante afin de renforcer l'appropriation de ce patrimoine par les habitants, les visiteurs et les différents acteurs du territoire des Alpilles.

L'importance de la médiation culturelle

La médiation culturelle constitue un axe central du projet et assurant également un lien entre différentes actions et livrables. Elle permettra de rendre le patrimoine de la transhumance vivant, accessible et partagé par tous les publics. En proposant des espaces de rencontre entre artistes et habitants, le projet favorisera :

- La transmission des mémoires et des savoir-faire ;
- L'expression des récits de vie liés au pastoralisme ;
- L'appropriation collective du patrimoine local ;
- La sensibilisation des jeunes générations ;

- La reconnaissance du rôle des bergers et éleveurs dans la préservation des paysages et des traditions.

Cette démarche contribuera également à changer le regard porté sur la transhumance, non seulement comme pratique agricole, mais aussi comme patrimoine culturel vivant, porteur d'identité territoriale et de cohésion sociale.

Le volet culturel poursuit plusieurs objectifs complémentaires :

- Valoriser le patrimoine immatériel de la transhumance à travers une approche sensible et artistique ;
- Favoriser la transmission intergénérationnelle des savoirs et des mémoires ;
- Créer du lien entre artistes, habitants, bergers, éleveurs, jeunes et anciens ;
- Développer des formes de médiation culturelle accessibles à tous les publics ;
- Renforcer l'attractivité culturelle et touristique de La Routo ;
- Produire des réalisations artistiques pérennes visibles le long du parcours et dans la Maison du Parc.

Ce volet contribuera à renforcer la valorisation du patrimoine culturel immatériel de la transhumance en proposant une approche sensible, artistique et participative accessible à tous les publics. Il permettra de préserver et transmettre les mémoires, les récits et les savoir-faire liés au pastoralisme, tout en favorisant leur appropriation par les habitants et les visiteurs.

Collecte de mémoires, récits, contenus et leur valorisation

La collecte de mémoires, récits, et nouveaux contenus spécifiques aux Alpilles et au Pays d'Arles constituera une étape socle et apportera à la fois un matériau culturel au service des différentes valorisations, et une démarche créatrice de liens. Naturellement, cette nouvelle phase de récolte viendra en complément de la mobilisation des contenus déjà existants et compilés dans le centre de ressource de la Maison de la transhumance et les matériaux des différents partenaires du projet (collections des Musées, du Parc, bibliographie).

Le partenariat renouvelé avec le CREDD'Oc pour ce projet nous assure par ailleurs l'accès à des ressources bibliographiques uniques et des connaissances précieuses sur la ruralité, les acteurs et la langue. Ils seront nos alliés sur la collecte de la mémoire, de même que leur valorisation et les actions de sensibilisation.

Une résidence d'artistes pour La Routo au cœur du territoire

Pour donner un caractère unique, cohérent, original et attractif à nos productions culturelles, nous accueillerons une résidence d'artistes sur le thème de la Routo dans les Alpilles. En immersion dans les Alpilles, ils se consacreront à leurs créations artistiques personnelles, à la transmission auprès des publics, et à la production de différents livrables au service de notre projet.

Nous engagerons un appel à projet pour la sélection d'un collectif d'artistes pluridisciplinaires. Le collectif qui sera choisi mènera une résidence artistique immersive de création et de transmission, estimée à 8 semaines au contact direct des différents publics concernés : les jeunes, les personnes âgées, les bergers, les éleveurs et plus largement les habitants.

Cette résidence permettra de faire émerger une création artistique ancrée dans les réalités humaines, paysagères et culturelles de la transhumance. Elle favorisera les échanges intergénérationnels et le lien

social en créant des temps de rencontre entre artistes, jeunes, anciens, bergers et éleveurs. Cette dynamique collective participera à une meilleure reconnaissance du rôle des acteurs du pastoralisme dans l'identité et la préservation des paysages du territoire.

Aux cours d'ateliers, de rencontres ou autres formats adaptés aux objectifs, les artistes seront invités à déployer différents outils de médiation culturelle et de création contemporaine : collecte de témoignages, installations artistiques, photographie, vidéo, création sonore, arts visuels et graphiques, poésie, langue et littérature, musique, chant. Cela répondra à nos objectifs de

La résidence d'artiste oragnsiée dans le cadre de Récist de Paysage par la DRAC, sera complété de commandes spécifiques de productions et de restitutions

2.1 La création de contenus sonores et podcasts

Dans l'optique d'enrichir l'expérience du visiteur, il est envisagé la création de contenus augmentés visant à une immersion sonore (voire plus) du public ; ceux-ci prendraient la forme de podcasts basés sur des archives (témoignages d'anciens, de bergers, langue provençale...) ainsi que des contenus d'aujourd'hui (témoignage, sons de troupeaux, de chiens de protection, de sonnailles...) issus de la collecte. Ces contenus seront accessibles de plusieurs manières

- sur le site cheminsdesparcs.fr - les parcours La Routo -
- sur les supports de médiation prévus au projet des différents partenaires
- sur les installations prévues et décrites ci-après sur le GR, et à la maison du Parc

2.2 Installations d'interprétation– La Routo sur le GR69 et ses variantes

En lien avec le schéma d'interprétation du Parc des Alpilles, nous souhaitons faire appel au ressort artistique pour illustrer des références aux patrimoines pastoraux et à la transhumance sur le GR La Routo dans les Alpilles.

- Agrémenter le GR®69 La Routo
- Participer à sa visibilité, son attractivité, son jalonnement
- Evoquer les patrimoines liés à La Routo dans les Alpilles, le Pays d'Arles et sur l'échelle du projet
- S'inscrire dans une démarche d'interprétation qualitative, respectueuse des paysages, de la biodiversité,
- Accueillir un lien vers des contenus augmentés sur La Routo (notamment des podcasts audios créés)

Pour cela, il est envisagé la création de symboles ou installations artistiques pérennes, qui pourront être des éléments d'interprétation culturelle du paysage et/ou des œuvres évoquant les récits, gestes et mémoires de la transhumance. Ces réalisations permettront d'enrichir l'expérience des randonneurs et visiteurs sur l'itinéraire de la Routo traversant le Parc. Ils constituent une attractivité permanente sur l'itinéraire en faisant écho à la dimension pastorale même « hors » saison.

De manière prévisionnelle, le territoire est découpé en 4 secteurs, Ouest-Centre-Est et Maison du Parc , chacun des secteurs sera couvert par nos installations culturelles. Malgré notre affection habituelle pour le Land'Art, nous privilégions pour ce projet des installations à caractère pérenne plutôt qu'éphémères

Lien GR de Pays : Par une collaboration avec le PETR du Pays d'Arles, nous étudierons la possibilité que plusieurs de ces installations se retrouve également sur le tracé du futur GR de Pays, sur les tronçons en partage avec le GR 69.

Lien Maison du Parc : Un lien sera également assuré avec la maison du Parc par une installation dans le jardin de la maison du Parc, créant la visibilité de La Routo dans le siège du Parc, et invitant à découvrir également l'exposition de restitution qui y prendra place.

2.3 La valorisation culturelle via la Maison du Parc – exposition de restitution

Les espaces contraints de la maison du Parc ne permettent pas d'accueillir l'exposition itinérante proposée par la Maison de la Transhumance. Pour autant le siège du parc est un lieu propice à valoriser la culture et les actions du territoire. Les 3 salles d'exposition ($50\text{m}^2 + 15\text{m}^2 + 15\text{m}^2 = 80\text{m}^2$) sont certes petites mais de caractère, elles seront mises au service du projet, de même que les extérieurs. La collaboration et les partenariats assurent par ailleurs une complémentarité avec d'autres lieux et acteurs culturels et notamment le Musée des Alpilles, le Musée de la Camargue, l'éco-Musée de Crau.

Une exposition temporaire sera conçue et présentée au sein de la Maison du Parc à partir de fin 2027. Elle restituera l'ensemble des productions et le travail menés durant la résidence : photographies, créations sonores, capsules vidéo, témoignages, poésies, objets de médiation, supports immersifs et sensibles.

Elle offrira aux visiteurs un espace de découverte immersif et vivant à travers différents regards et de sensibiliser durablement le grand public à ce patrimoine d'exception.

L'objectif n'est pas de proposer une nouvelle exposition sur la transhumance (expositions déjà présentes sur le territoire), mais bien de rendre compte du travail mené par le collectif d'artistes avec les publics. De la sorte, notre exposition se différenciera des expositions de nos partenaires sur La Routo, en cela qu'elle sera la restitution d'un travail artistique unique.

L'exposition temporaire sera prévue pour être longue 1 à 2 ans, et réutilisable en cas de besoin pour une future reprogrammation.